

ADJ/HH.
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

LECRET N° 65/17/PC/DAI-P.

PRESIDENCE DU CONSEIL

DIRECTION DES AFFAIRES
INTERIEURES

Le PRESIDENT DU CONSEIL
CHEF DU GOUVERNEMENT,

AMPLIATIONS:

ORIGINAL.....1
ORD.....1
DAI.....4
MFPTAS.....1
MFAEP.....1
MJL.....1
SGG.....10
SGAN.....10
SPC.....10
DP.....1
CF.....1
FT.....1
DI.....1
TRESOR.....1
INFO-RADIO..1
PREF.N.OUEST1
S/P.NATITIN.1
INTERESSE...1

VU la Constitution du 11 Janvier 1964 de la République du Dahomey;

VU le décret n°33/PR du 25 Janvier 1964 portant formation du Gouvernement;

VU le décret n°41/PC/SGG du 16 Avril 1964 fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement;

VU le décret n°364/PR/CAB/MAID du 30 Novembre 1961 nommant M. Jean DUMAS Chef de l'Arrondissement de BIRNI;

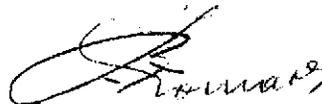
VU la lettre en date du 24 juillet 1964 de M. Jean DUMAS;

- D E C R E T E -

ARTICLE 1er. - Est et demeure rapporté, le décret n° 364/PR/CAB/MAID du 30 Novembre 1961 nommant M. Jean DUMAS, Chef d'Arrondissement de BIRNI.

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet pour compter de la date de passation de service de l'intéressé sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera ./.-

COTONOU, le 13 Janvier 1965



J. AHOMADEGBE TOMÉTIN.